



Plan d'étude cantonal
Maturité spécialisée orientation pédagogie
MS - OP

Arts visuels
Activités créatrices

1. Nombre des leçons

2 leçons hebdomadaires, durant 32 semaines, soit 64 leçons.

2. Objectifs généraux

- approfondir et compléter les notions de base théoriques et pratiques du langage plastique
- connaître et appliquer les étapes d'un processus créatif
- travailler d'une manière expérimentale et ludique
- développer une attitude d'engagement, d'ouverture, de curiosité et d'autonomie par son propre travail et face à celui des autres
- élargir et créer des liens avec son environnement artistique et culturel

3. Plan du cours (découpage annuel)

Le cours annuel s'articule autour

1. de séquences d'enseignement ciblées
2. de projets personnels : un accent particulier sera mis sur l'aspect tridimensionnel du projet (progressivement l'étudiant sera appelé à travailler de manière autonome).

processus de création : collecter, distinguer, classifier, sélectionner, transformer, créer

plan de travail : organiser des étapes, choisir de manière pertinente des matériaux, outils, techniques et procédés, dans un souci de cohérence et d'efficacité

journal personnel : présenter l'évolution du travail (esquisses, plans, photographies...) et les sources d'inspiration qui ont mené la démarche (liens au monde : art, environnement...)

4. Compétences et contenus de formation

Développer une perception fine de la réalité et de leur monde intérieur

Créer des liens vers l'art, l'artisanat, le design, l'architecture et la science et les patrimoines culturels.

Développer un processus de création personnelle (jouer de ses propres ressources et considérer le risque comme moteur de création)

Développer sa capacité à documenter par la photo, les croquis, esquisses et plans.

Acquérir l'art de rendre visible par des moyens plastiques la réalité tangible et les images de leur monde intérieur

Acquérir les connaissances techniques, créatives et artistiques de la branche d'étude

Choisir et utiliser les matériaux et les outils adaptés

Acquérir le vocabulaire spécifique des branches de l'art à l'école

Présenter des étapes de travail

Productions autour de la couleur, du graphisme, du volume, des matériaux, des techniques, des outils et des procédés...

Projets autour d'un thème de travail commun, de la documentation à la présentation

Journal personnel

5. Examen

Pour candidat-e-s ECG :

Les travaux réalisés durant l'année sont notés. La moyenne générale doit être supérieure à 4 et compte pour l'obtention de la maturité spécialisée.

Pour candidat-e-s non ECG :

Cet examen est un projet personnel créé en dehors des cours, avec élaboration des étapes de travail et commentaires au sujet des options envisagées, des matériaux et des techniques choisies, des élargissements et approfondissements possibles. Il s'agit aussi de signifier l'importance du sujet abordé, de motiver la démarche, de signaler les liens avec le monde de l'art qui puisse documenter le résultat.

Le thème du travail d'examen est connu à l'avance. L'étudiant prépare, se documente, réalise un projet et propose un dossier. L'étudiant présente et argumente sa réalisation et son dossier lors d'une présentation orale.

La réalisation, le dossier et la présentation sont évalués. Ceci correspond à la note d'examen.